

DEVOIR COMMUN EDHC N°1**1-Texte (8pts)**

La crise qu'a connue notre pays s'est faite en plusieurs étapes.

De 2002 à 2010 la crise militaro- politique a posé d'énormes problèmes de gestion des ordures ménagères à Bouaké. En effet, la croix rouge a recruté plus de cinq cents jeunes pour débarrasser la ville de ses ordures devenues encombrantes dans les quartiers. Pour M. Ardjouma coordonnateur de la croix rouge, l'opération visait à assainir la ville pour protéger les populations contre les maladies épidémiques (choléra, fièvre typhoïde...).

De 2010 à 2012 la crise post électorale a fait de nombreux déplacés et réfugiés selon le HCR et le PAM Unicef. Fort heureusement que la paix revient progressivement depuis l'installation du nouveau gouvernement ivoirien.

Extrait adapté de Frat / Mat du 07-01-2013. P.07

Questions

1. Relève les organisations humanitaires dont parle l'auteur puis définis-les.
2. Indique le rôle de chacune de ces organisations humanitaires selon le texte.
3. Fais la différence entre un déplacé et un réfugié.

2-ITEM DE TYPE APPARIEMENT (6 points)

La colonne A représente les droits de l'enfant. La colonne B est celui des devoirs des parents. Relève sur ta copie les chiffres et les lettres en reliant les droits de l'enfant aux devoirs des parents qui conviennent.

A

DROITS DE L'ENFANT
1) Le droit à l'égalité sans distinction de race, de religion ou de sexe
2) Le droit à une alimentation saine, à un logement, à des loisirs, à des soins médicaux.
3) Le droit à un nom et à une nationalité
4) Le droit à une éducation gratuite et à des activités récréatives
5) Le droit à la protection contre toute forme de violence et de catastrophes naturelles
6) Le droit à l'amour, à la compréhension, à la protection

B

DEVOIRS DE PARENTS
a) Exprimer son affection, son attachement à l'égard des enfants.
b) Donner un nom et attribuer une nationalité.
c) Protéger contre toute forme de violence, d'exploitation et de catastrophes naturelles.
d) Eduquer et former les enfants.
e) Satisfaire les besoins matériels, financiers, alimentaires, loisirs, assurer la santé physique et mentale.
f) Garantir l'égalité entre les enfants sous discrimination de sexe ou de religion.

3-SITUATION D'EVALUATION (6 points)

Face aux nombreux cas de viols des filles de ménages, de violences sur les femmes de ménage par les hommes dans la vie de couple ; certaines femmes s'organisent en ONG et décident de saisir le tribunal de Yopougon pour s'informer sur les instruments et mécanismes juridiques de protection contre les violences faites aux personnes vulnérables.

1. Cite les personnes vulnérables de ce texte.
2. Indique les formes de violence.
3. Donne la signification des instruments et des mécanismes juridiques saisis.
4. Donne l'importance de ces voies de recours juridiques.